

Luxembourg, le 10 août 2021

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des  
Députés  
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance :

*« Je viens d'apprendre que la population scolaire du Lycée de Clervaux est en train de se développer à pas rapides.*

*Voilà pourquoi j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance :*

- Quelle a été l'évolution de la population scolaire du nouveau lycée à Clervaux (LESC) et de son École européenne depuis l'année scolaire 2018-2019 ? Quels seront les effectifs probables au 15 septembre 2021 ? Est-il possible de présenter la population scolaire du LESC en fonction des cantons de résidence de ses élèves ?*
- Monsieur le Ministre peut-il retracer cette évolution depuis 2018 en distinguant selon les différents ordres d'enseignement et en la comparant par rapport à celle des autres lycées de la région Nord, notamment à celle du Lycée du Nord sis à Wiltz?*
- Au vu de l'évolution du nombre de ses élèves, le Lycée de Clervaux ne risque-t-il pas de se heurter à des contraintes en matière de gestion des salles de classes ? Dans l'affirmative, comment le ministère se proposerait-il de réagir à cette situation dans une perspective à court terme ? »*



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'A. Bauler', with a stylized flourish at the end.

André BAULER  
Député

**Réponse de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la question parlementaire n° 4826 de l'honorable Député André Bauler**

**Ad 1) et 2)**

Le tableau ci-dessous indique l'évolution des inscriptions aux différentes voies de formation offertes par le Lycée Edward Steichen de Clervaux (LESC) et le Lycée du Nord (LN) depuis l'année scolaire 2018-2019.

			2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
<b>LESC</b>	ES	classes inférieures	40	92	142	182
		classes supérieures	5	11	11	6
	ESG	classes inférieures	89	174	256	252
		voie de préparation	33	58	79	60
		classes supérieures				19
	FP		-	-	-	-
EEA	enseign. secondaire	32	72	149	222	
<b>LN</b>	ES	classes inférieures	198	148	136	119
		classes supérieures	123	131	120	95
	ESG	classes inférieures	435	407	353	340
		voie de préparation	129	114	133	128
		classes supérieures	160	178	194	167
	FP		232	201	201	167
	EEA	enseign. secondaire	-	-	-	-

Le tableau suivant indique les cantons de résidence des élèves du LESC et du LN pour l'année scolaire 2020-2021.

Canton de résidence	LESC	LN
Capellen		1
Clervaux	469	299
Diekirch	22	28
Echternach	4	6
Esch-sur-Alzette		16
Grevenmacher	1	
Luxembourg	3	8
Mersch	9	8
Redange	2	17
Remich		1
Vianden	24	6
Wiltz	89	737
Autres lieux de résidence	14	13

**Ad 3)**

Vu l'évolution du nombre des élèves du LESC, des démarches ont été entamées afin de répondre aux besoins croissants en infrastructures scolaires pour la région Nord du pays. Plus concrètement, les études relatives à l'installation à court terme d'une structure provisoire sur le site du LESC jusqu'à l'achèvement des travaux d'extension du lycée, sont actuellement en cours.